

Demande d'acte de naissance, mariage, décès

La mairie délivre uniquement les actes dont les événements ont eu lieu à Valmondois (naissance, mariage, décès). Pour les autres communes de France, veuillez vous adresser à leur mairie.

Les actes sont délivrés à la mairie du demandeur sur présentation d'une pièce d'identité.

Les demandes d'actes des Français dont les événements sont survenus à l'étranger, doivent être adressées au Service central de l'état civil du ministère des affaires étrangères :

[Lien vers le site du Ministère des affaires étrangères.](#)

Indique un champ requis

Lieu et date de l'événement	
Lieu de l'événement	<input type="text" value="Valmondois"/>
Date de l'événement	<input type="text"/>
Cette date correspond à la date de naissance, mariage ou décès.	
Personne concernée	
Sexe	
<input type="radio"/> Homme	
<input type="radio"/> Femme	
<input type="radio"/> Non connu	
Nom de naissance	<input type="text"/>
Nom marital	<input type="text"/>
Prénom(s)	<input type="text"/>
Acte demandé?	
Que demander ? Une copie intégrale est une reproduction de l'acte original, mentions marginales comprises. Un extrait avec filiation regroupe l'identité de la personne concernée, les mentions concernant sa situation familiale (mariage, divorce, décès, autre) et les noms et prénoms de ses parents. Un extrait plurilingue est un extrait d'acte d'état civil traduit en plusieurs langues et justifie votre état civil à l'étranger. Un extrait sans filiation peut être délivré sans justification.	
Nature de l'acte	
<input type="radio"/> Acte de naissance	
<input type="radio"/> Acte de naissance sans filiation	
<input type="radio"/> Acte de mariage	
<input type="radio"/> Acte de mariage sans filiation	
<input type="radio"/> Acte de décès	
Type d'acte	
<input type="radio"/> Copie intégrale	
<input type="radio"/> Extrait avec filiation	
<input type="radio"/> Acte plurilingue	
Nombre d'exemplaire(s)	
<input type="radio"/> 1	
<input type="radio"/> 2	
<input type="radio"/> 3	
Motif de la demande	
<input type="text"/>	
Parents	
Nom du père	<input type="text"/>
Indiquez "Inconnu" si la personne concernée n'a pas été reconnue.	
Prénom du père	<input type="text"/>
Nom de naissance de la mère	<input type="text"/>

Prénom de la mère

Conjoint

Nom du conjoint

Prénom du conjoint

Nom du père du conjoint

Prénom du père du conjoint

Nom de la mère du conjoint

Prénom de la mère du conjoint

Vos coordonnées?

Nom

Prénom

Organisme

Si vous effectuez une demande au titre d'une entité publique, organisation privée, association, autre, veuillez préciser l'intitulé de l'organisme.

Téléphone

Indiquer un numéro où vous êtes joignable dans la journée : portable, bureau

Courriel

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Pays

Vous êtes

?

Vous êtes ?

Préciser

Seuls le titulaire majeur, les parents, grands-parents et organismes habilités (mairies, notaires, avocats...) peuvent demander la copie intégrale d'un acte de naissance et de mariage. Un extrait sans filiation peut être délivré à tout demandeur.

Pièce d'identité?

No file selected

2 fichiers au maximum.

Limité à 8 Mo.

Types autorisés : jpeg, jpg, png, pdf.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation des services.

[Consulter](#)

CAPTCHA

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.